

tringes, après avoir fermé boutique. Cela doit convenir à un beau garçon comme vous, hein ?

—Non, Monsieur, cela ne me convient pas, répondit résolument le jeune Breton, en reprenant son chapeau posé sur le comptoir, je tiens aux offices, moi.

—Tout de bon ?

—Sans doute, monsieur, répliqua sèchement le jeune homme, étonné et impatienté tout à la fois de ce langage malsonnant à ses oreilles.

—Et si, pour tes offices, tu perds ta place, que diras-tu ?

—Oh ! qu'à cela ne tienne, murmura le Breton en se dirigeant vers la porte ; aussi bien, nous ne nous entendrions guère, à ce que je vois. Bonjour, Monsieur, portez-vous bien.

—Où diable va-t-il ?... Hé ! hé ! monsieur l'obstiné ! revenez donc !... Le voilà dans la rue !

Maître Courtois se leva, courut après le jeune homme, et le ramenant par le bras :—Oh ! oh ! comme nous sommes fier, l'ami ! Et qui diantre vous a prié de sortir ? Voyons, nous arrangeons-nous, oui, ou non ? Tu seras logé, nourri, avec cent écus pour la première année, et tu iras aux offices, es-tu content ?

—C'est tout ce que je demande.

—Tope-là. Comment te nommes-tu ?

—Kerlaou.

Le jeune Breton serra vigoureusement la main qu'on lui tendait, et prit aussitôt possession de son office. Maître Courtois ne se repentait pas de sa condescendance : il avait bien jugé son homme. Le jeune Breton était la probité même, et, avec cela, aussi actif qu'in-fatigable. Il travaillait toute la semaine comme un bœuf, sans jamais dire : assez ! Le dimanche venu, sans prendre garde aux plaisanteries intéressées de maître Courtois, il allait tout droit à la grand-messe, revenait à la maison, puis retournait aux vêpres ; si la famille Courtois sortait, après dîner, pour la promenade, il l'accompagnait, faisait jouer les enfans, qui ne pouvaient se passer de lui, et, finalement, se couchait sur les dix heures pour être sur pied au lever du jour. Il y avait à peine un an que le jeune homme était dans la maison, que déjà maître Courtois mettait tout en œuvre pour se l'attacher.

—Avec mon Breton, disait-il à sa femme, je veux avoir vingt-cinq mille livres de rente avant dix ans. Ce garçon-là vaut son pesant d'or, je m'y connais.

*A continuer.*

### RENTÉE DES CLASSES.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION.

La rentrée des ÉLÈVES au COLLÈGE de l'ASSOMPTION aura lieu le 16 septembre.

ET. NORMANDIN, *Plac. Direct.*

COLLÈGE ST. HYACINTHE.

LES CLASSES DE CETTE INSTITUTION recommenceront le 11 SEPTEMBRE ; les Elèves doivent se rendre la veille, à 6 HEURES du soir. Le prix de la pension est de £15, payables d'avance en deux termes ; le premier à la rentrée des Elèves, et le second au 15 février. Tous arriérés doivent être préalablement payés. Il sera libre à tous les parens d'envoyer leurs enfans comme Demi-Pensionnaires ; mais les Elèves de cette Catégorie paieront £5 par an, au lieu de £4 qu'ils payaient ci-devant.

### AVIS.

Un maître d'école bien recommandé sachant l'anglais demande une place dans un village. S'adresser à ce bureau pour plus amples informations.

### ATTENTION.

LE SOUSSIGNÉ, à la sollicitation de plusieurs amis, se propose d'entreprendre la COLLECTION des comptes de ceux qui voudront bien lui confier, à des conditions raisonnables, (entendant parfaitement cette blanche), soit à la ville ou à la campagne. Il fournira les meilleures recommandations d'honnête et de sobriété à ceux qui désireront l'encourager ; il parle parfaitement les langues anglaise et française, ce qui est un avantage pour ceux qui font des affaires avec des personnes qui ne parlent qu'une seule langue. Les propriétaires de journaux, pamphlets, bureaux publics, etc. etc. etc. sont respectueusement priés de faire attention à l'annonce du soussigné, principalement ceux qui sont dans la nécessité de faire collecter, ils y trouveront un avantage sensible.

G. N. GOSSELIN.

N. B.—M. G. se chargera aussi de la distribution de lettres funéraires, pamphlets, circulaires, ainsi que de l'agence des journaux etc. etc. S'adresser, rue Notre-Dame, chez M. C. P. Leprohon, libraire ou au bureau de l'*Aurore*, rue St. Amable, près du marché-neuf.

Montréal, 24 juillet 1844.

### A VENDRE.

A OUBUREAU,

CANTIQUE pour la TEMPÉRANCE,

TOUTES personnes qui doivent à feu M. J. Z. CARON vicaire-général, curé de St. Clément et celles qui ont quelque balance à faire sont priées de se présenter tous les MERCREDI et JEUDI prochain et suivans de chaque semaine à St. Clément au presbytère ou chez M. Ls. HAINAULT, N. P.

### AGENCE A NEW-YORK,

Pour Ornaments et Objets d'Eglise,

AUSSI

Pour marchandises de tous genres.

### AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-igné, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD. } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

NEW-YORK.

"Nous sommes certains que les MM. du

Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de

### CHOISIR SUR ECHANTILLONS

et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le sous-igné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes : Draps d'or et d'argent ; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés ; aussi les échantillons de plus de 300 différens genres de Cland, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboures et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

Marchand commissionnaire, No. 82, Beaver Street, New-York.  
New-York, 15 juillet 1844.

### MANUEL OU RÉGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE,

DÉDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : un schelling ; dix schellings la douzaine.

N. B.—Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

### ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELLEAU & LAMOTHE,

Rue St. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de M. J. STARKER et Cie.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. ON s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7s. 1d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 2s. 6d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4s.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.

Pres.

Pres.